

9 février 2026

## Aide à mourir : les Français massivement favorables à la loi, malgré le mépris du Sénat

À l'approche de l'examen en séance publique (seconde lecture) à l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, un nouveau sondage IFOP, commandé par l'ADMD et réalisé les 28 et 29 janvier 2026, confirme sans ambiguïté une réalité désormais incontestable : les Françaises et les Français veulent une loi légalisant l'aide à mourir, et dans des délais rapides. Alors que certains responsables politiques, notamment au Sénat, continuent de dénaturer le débat et d'agiter les fantasmes, l'opinion publique, elle, est stable et très largement majoritaire.

Les résultats de l'enquête sont sans appel :

- 87 % des Français soutiennent la possibilité, pour les personnes en fin de vie, de choisir entre soins palliatifs et aide active à mourir ;
- 84 % approuvent la proposition de loi dans sa version telle qu'elle sera présentée aux députés le 16 février prochain (affection grave et incurable, phase avancée, souffrance insupportable, demande explicite). Ce chiffre passe à 87 % chez les catholiques ;
- 67% des Français sont favorables à la création d'un délit d'entrave pour l'aide active à mourir ;
- 68 % des Français souhaitent que le Parlement prenne une décision d'ici la fin du quinquennat en cours.

Ces chiffres confirment une adhésion très large des Français, quels que soient leurs groupes d'appartenance (politique, religieuse, CSP, âge...) bien loin des caricatures régulièrement agitées dans le débat public.

Pour le président de l'ADMD, Jonathan Denis, "alors que l'Assemblée nationale s'apprête à reprendre l'examen du texte, il appartient désormais aux parlementaires de respecter la volonté majoritaire des Français et de mettre fin à un statu quo qui condamne encore trop de personnes à des fins de vie subies, solitaires et violentes."

Face à cette situation, l'ADMD se mobilise partout en France du 9 au 16 février pour interpeller les députés et exiger un texte ambitieux et respectueux du libre choix en fin de vie. Des tractages, réunions publiques et mobilisations se tiendront sur l'ensemble du territoire. Toutes les actions sont à retrouver sur [admd.org](http://admd.org).

**Contact : Bastien André, responsable affaires publiques et communication**  
**06 34 04 54 96 - [presse@admd.org](mailto:presse@admd.org)**